

Politique sur le code de conduite dans les écoles de la province

pour les parents

Il faut que, dans les écoles de la Nouvelle-Écosse, les élèves puissent se concentrer sur leur apprentissage et les membres du personnel sur leur travail en toute sécurité.

La *Politique sur le code de conduite dans les écoles de la province* (« code de conduite ») favorise la mise en place d'un milieu d'apprentissage sécurisé. Elle définit ce qui constitue un comportement acceptable ou inacceptable et elle guide l'école dans les mesures à prendre en réponse à un comportement inacceptable, pour que les choses soient équitables et cohérentes sur l'ensemble de la province.

Rôle des parents et des parents-substituts

La meilleure façon de favoriser le bien-être et la réussite des élèves est de veiller à ce que tout le monde travaille en collaboration. Vous avez vous-mêmes un rôle à jouer pour veiller à ce que l'école offre un milieu d'apprentissage où règne la sécurité et où les élèves se sentent soutenus :

- Discutez avec votre enfant des comportements appropriés à l'école.
- Tâchez de bien comprendre le code de conduite et son application pour votre enfant.
- Si vous avez des questions sur le code de conduite ou les comportements, parlez-en à l'école de votre enfant.
- Quand un comportement inacceptable se produit, collaborez avec le personnel de l'école pour prendre les mesures nécessaires.
- Donnez vous-même l'exemple d'un bon comportement.

Principes directeurs

- 1 Responsabilité** – Dans la communauté scolaire, tout le monde se partage la responsabilité de la sécurité dans l'école.
- 2 Équité** – Les mesures prises en réponse aux comportements inacceptables sont justes et tiennent bien compte des besoins de l'élève et des circonstances dans lesquelles il évolue.
- 3 Réparation et développement des relations** – Les mesures prises en réponse aux comportements inacceptables comprennent des mesures pour remettre en place des relations positives.
- 4 Clarté et cohérence** – Tout le monde a la même interprétation du concept de comportement inacceptable et des mesures prises en réponse à un tel comportement.

Pour en savoir plus

La sécurité à l'école :

ednet.ns.ca/fr/school-safety

Politique sur le code de conduite dans les écoles de la province :

ednet.ns.ca/docs/politiqueprovincialesurlecodeconduitedanslesecoles.pdf

Contactez votre Centre Régional d'Éducation :

ednet.ns.ca/eecd-contacts/regional-centres-education-csap